

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2014 à 20 HEURES 30

Présents : LAETITIA COURTILOUX. MICHEL POUPARD. ISABELLE MACAUD. DORINE BARBEAU. LAURENT BONNIN. PHILIPPE GAILLARD. JULIEN VIDARD. STEPHANE CORNUAUD. MARGARET JOYCE. MAURICETTE BERNARD

Absents : DOMINIQUE BERNARD

Secrétaire de séance : ISABELLE MACAUD

1° Le conseil municipal a désigné les délégués pour représenter la commune de Lorigné au nouveau syndicat d'eau 4B, à compter du 1^{er} janvier 2015. M. Stéphane Cornuaud sera le délégué titulaire et M. Michel Poupard le délégué suppléant.

2° Le Conseil Municipal a procédé à différentes régularisations d'écritures budgétaires (vote de crédits supplémentaires et virements de crédits).

3° Compte tenu de l'abandon du projet éco hameau, il est obligatoire d'amortir les frais des études réalisées soit la somme de 39114.22 €.

Le Conseil prend la décision d'un amortissement sur 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

4° Les bungalows pour la bibliothèque ont été livrés début octobre. Cet achat d'un montant de 5640 € sera amorti sur 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

5° 11 novembre : Le relais de la Péruse a été retenu pour le banquet et les inscriptions sont à faire à la mairie ou auprès des conseillers municipaux.

Un groupe de travail se réunira afin de préparer un discours commun pour commémorer le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale. Un texte sera lu en anglais par Mme Joyce qui représente au sein du conseil municipal, la population anglophone.

6° Suite à différents soucis concernant le nettoyage de la salle des fêtes et du local de Queue d'Ageasse, le Conseil décide de mettre une caution « ménage » de 40 € pour la salle et de 20 € pour le local, payable à la réservation. Un avenant sera rédigé pour le règlement.

Questions diverses : Le conseil procède à l'étude des différentes propositions concernant le changement éventuel du tracteur de la commune.

Pour la bibliothèque, le conseil décide de la gratuité pour les habitants de la commune et du maintien des 2 € pour les hors commune.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le 3 décembre 2014 à 20h30.

A Lorigné, le 31 Octobre 2014
Laëtitia Courtioux

